

renforcement des capacités institutionnelles. Plus précisément, le RI signifie que les apprentissages d'un groupe d'individus a été «institutionnalisé» par une organisation. Cela suppose au moins deux choses:

- que les apprentissages se soient accumulés au point d'atteindre une masse critique dans un nombre suffisant d'unités fonctionnelles de l'organisation qui fait que les pertes inévitables de personnel qualifié n'ont pas d'effets paralysants; et
- que les homologues ou les autres partenaires du Sud soient eux-mêmes devenus des enseignants ou des facilitateurs pour d'autres personnes au sein de leur organisation.

À un moment donné, cette institutionnalisation peut devenir «durable». La différence entre renforcement institutionnel et développement durable réside peut-être dans le fait que, dans le développement durable, l'apprentissage à l'intérieur d'une institution en est arrivé au point de pouvoir se reproduire, étant passé, selon l'expression d'un auteur, du stade du «savoir-faire» au stade du «savoir-expliquer», ou de la capacité d'employer les technologies à la capacité de produire de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques de gestion qui permettent à l'institution de résoudre elle-même ses problèmes.¹⁰⁷ Autrement dit, une institution durable peut continuer à fonctionner et à se développer après le départ des étrangers. Bien entendu, le développement durable est un concept plutôt difficile à saisir – il n'est jamais réalisé pleinement, même dans les pays du Nord. C'est la raison pour laquelle la meilleure façon de lui donner un statut dans un modèle est de considérer qu'il s'agit d'un phare pour les activités de collaboration N-S et pour le processus de développement en général, plutôt que d'un but qui soit, à un moment donné, pleinement atteint.

107 Voir Hamel, Gary. «Competition for Competence and Inter-Partner Learning within International Strategic Alliances», *Strategic Management Journal*, vol. 12, 1991, p. 83-103.